



Les élections au Mali : Pourquoi elles doivent être reportées

Réduire les risques de contestation des résultats

"Il est capital que les autorités maliennes examinent de près le calendrier qu'elles ont adopté, afin de voir s'il laissera suffisamment de temps pour s'assurer que les élections contribueront bien à favoriser la stabilité et la réconciliation nationale". Ce conseil du Secrétaire Général des Nations Unies aux autorités maliennes dans son rapport du 10 juin 2013 sur la situation au Mali, nous paraît avisé et judicieux: les conséquences pour la paix et la stabilité du Mali d'élections qui ne seraient pas perçues comme raisonnablement transparentes et crédibles et surtout inclusives sont énormes et faciles à imaginer. Il serait, en effet, illusoire d'espérer la mise en place d'autorités politiques légitimes, mieux à même de conduire le processus de recherche de solutions aux défis actuels du Mali, si les résultats des élections devraient souffrir de contestations tous azimuts. Il faut par conséquent saluer le Président de la CENI qui a déjà clairement affirmé "[qu']il serait extrêmement difficile d'organiser le premier tour de l'élection présidentielle le 28 juillet ... [parce qu'il y a] encore beaucoup de défis à relever".

La majorité des acteurs politiques maliens – les candidats notamment – par leur silence sur les multiples insuffisances du processus et par l'état de leur préparation à y participer donnent l'impression d'adhérer au processus électoral tel qu'il est actuellement conduit. Cependant, il est peu probable qu'ils soient tous disposés à en accepter les résultats quels qu'ils soient, comme on a pu le voir ailleurs dans la sous-région. Bien au contraire, les "recalés" seront les premiers à rappeler toutes les faiblesses du processus, pourtant actuellement bien visibles, et à s'en servir pour contester les résultats. Par ailleurs, ils sont unanimes à reconnaître le caractère singulier des élections ainsi programmées et la nécessité d'une bonne préparation pour que le gouvernement issu du scrutin reçoive l'assentiment de tous les Maliens. C'est donc dire tout le sérieux qu'il convient d'accorder aux consultations à venir. Toute précipitation pourrait replonger le Mali dans une crise aux effets incalculables non seulement pour le pays mais aussi et surtout pour la région ouest africaine.

Quelques semaines de report de la présidentielle au Mali pourraient aider à apporter des solutions à certaines des faiblesses majeures du processus et surtout à réduire – sans les annuler complètement – les risques de contestations des résultats des élections. La première et principale tâche devrait être pour les Organes en charge de la gestion des élections au Mali d'identifier les défis majeurs qui restent à relever pour l'organisation d'élections de qualité raisonnable, les mesures prises pour réduire leurs impacts négatifs sur la qualité de la gestion des élections et les moyens nécessaires pour y parvenir.



OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR WEST AFRICA

Il s'agit, par exemple, de la liste électorale dont il faut mieux identifier les faiblesses et, autant que le permettent les circonstances, y apporter les corrections nécessaires. Il en est de même pour les mesures concrètes nécessaires pour garantir le vote des maliens déplacés internes et externes dont le nombre ne saurait être négligé. La situation sécuritaire, dont l'amélioration contribuerait nécessairement à une meilleure gestion du processus électoral, devrait être également prise très au sérieux. Même si dans son rapport sur la situation au Mali du 10 juin 2013, le SG/NU estime que la MINUSMA "[n']atteindra sa pleine capacité opérationnelle ... que vers la fin de 2013", quelques semaines de report des élections peuvent aider à un déploiement des forces de la MINUSMA pour la sécurisation des régions les plus sensibles en vue d'élections paisibles.

Le report des élections offrirait également l'occasion de mieux apprécier la chronologie des élections. En effet, si la présidentielle devrait être reportée de 2 ou 3 mois, elle se tiendrait en Septembre ou en Octobre 2013. Il faudrait peut-être mieux dans ce cas se demander si le couplage avec les législatives – qui selon la feuille de route devraient avoir lieu en Septembre – ne serait pas plus profitable au Mali. Ceci réduirait le coût des élections et les tensions qui les accompagnent dans les contextes post-conflits, comme c'est actuellement le cas au Mali, et éviterait les tentations de manipulations des élections législatives par le Président élu qui ne serait pas dans la même posture de "neutralité" attendue des autorités de la transition. Les situations en Guinée et en Côte d'Ivoire (où la présidentielle a été organisée en premier) d'une part, et celle au Niger (où la présidentielle a été organisée en dernier) d'autre part indiquent le chemin le plus sûr pour l'établissement d'autorités politiques légitimes au Mali.

Pourquoi les élections devraient être reportées

La nécessité du report des élections, pour quelques semaines au moins se justifie par diverses raisons dont seulement les plus importantes sont ici présentées.

Il y a plusieurs raisons de croire que les organes en charge de la gestion du processus électoral ne sont pas techniquement prêts pour une organisation des élections à la date du 28 juillet 2013. En effet, ils n'ont pas disposé à temps de moyens financiers et humains nécessaires à une bonne organisation du scrutin. Ajoutée à cela, la distribution de près de 7 millions de cartes d'électeurs en moins d'un mois sur un territoire aussi vaste et dans un délai aussi court, est quasi irréalisable. Il est peu sûr que l'administration électorale puisse être formée et déployée à temps, surtout dans les régions du Nord. Il est également important de se convaincre que c'est la première expérience du Mali d'élection nécessitant l'utilisation de moyens biométriques pour un scrutin de plus grande fiabilité.



OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR WEST AFRICA

Autres sujets d'inquiétudes, la liste électorale ayant servi pour l'impression des cartes d'électeurs. Elaborée dans le cadre d'un recensement à vocation d'état civil (et non pour les élections), cette liste pourrait se révéler un véritable casse-tête au cas où le taux des personnes qui ne se retrouveraient pas sur la liste, de ceux inscrits hors de leurs lieux de vote, de ceux qui ont atteint la majorité après l'établissement de la liste (estimé à environ 400 000) serait non négligeable. Sans oublier le vote des populations déplacées qui malgré les retours sont aujourd'hui estimées à plusieurs centaines de milliers.

La situation sécuritaire, surtout dans la partie nord du pays constitue une autre source importante d'appréhension. Le cas de Kidal demeure préoccupant malgré l'accord de Ouagadougou, tout comme les autres régions principales du Nord. En effet, il semblerait, toujours selon le rapport du SG/NU cité ci-dessus, que les autorités administratives (gouverneur, préfets et autres) n'auraient le contrôle que des centres villes à Gao et à Tombouctou et que "l'insécurité continuerait de régner dans les zones rurales". Les tactiques asymétriques adoptées par les groupes armés extrémistes, après leur affaiblissement par les opérations militaires, reposent sous un nouveau jour la question de la sécurité. En effet, quelle région du Mali peut être considérée aujourd'hui comme sécurisée face à ce genre de tactiques de combat ? Même Bamako n'est pas à l'abri. Même si un report des élections ne permettrait pas d'annuler ce genre de risques, il est possible de les réduire et de préparer les parties prenantes des élections (OGE, électeurs, personnes participants aux campagnes électorales, ...) à y faire face.

Comment, par exemple, faire l'affichage des listes électorales – pour donner l'opportunité aux électeurs d'aider à sa correction – pendant la saison des pluies ? Comment battre convenablement campagne électorale pendant la saison des pluies et en plein ramadan dans un pays constitué à plus de 90% de musulmans ? Comment laisser un minimum de temps de préparation aux autres acteurs – notamment la société civile – dont la participation qualitative au processus électoral contribuerait à accroître la crédibilité des élections et à la réduction des risques de contestation ? Voici autant d'autres questions dont il faudrait tenir compte afin d'accroître les chances d'organisation d'élections qui obtiendrait l'adhésion du plus grand nombre.

Reporter les élections n'est pas sans risques

Reporter les élections, comme toutes les fois où l'on opère un choix entre plusieurs options, n'est pas sans risques. En effet, l'on pourrait s'imaginer que cela contribue à fortifier toutes les forces – notamment une partie des putschistes de 2012 – qui seraient contre toute forme de rétablissement d'autorités légitimes par les élections. Il est également possible que le report des élections augmente la marge de manœuvre de ceux – par exemple, certains membres du



OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR WEST AFRICA

gouvernement de transition – qui voudraient profiter de leurs positions actuelles pour tenter d'influencer le processus électoral. Mais ces risques ne sont pas insurmontables.

L'on se doit, en effet, de reconnaître qu'une bonne exploitation du temps de report permettra de manière incontestable de réduire considérablement ces risques. Par exemple, profiter du temps de report pour accroître la transparence et la crédibilité du processus électoral – ex. améliorer la préparation des élections et donner le temps et les moyens aux acteurs qui aident dans le contrôle du processus – réduirait certainement les marges de manœuvre de ceux qui voudraient manipuler les élections. Quant au 2e risque, tout le monde s'accorde pour reconnaître que la capacité de nuisance des anciens putschistes a été considérablement réduite par la MISMA et l'opération serval. Il est difficile d'imaginer comment un processus pertinent de mise en place de la MINUSMA – qui priorise la sécurisation du processus électoral – pourrait accroître une menace de ce point de vue.

En conclusion, il est important, à la suite du SG/NU toujours dans son rapport du 10 juin 2013 sur la situation au Mali, d'attirer l'attention de toutes les parties prenantes sur le fait que "dans les circonstances actuelles, les élections ne sauraient être parfaites" au Mali et souhaiter que chacun, notamment les acteurs politiques et les candidats, en tienne compte dans la manière d'apprécier la gestion du processus électoral et les résultats qui en découleront. Il est tout aussi important d'insister sur la responsabilité des autorités maliennes – Président de la République par Intérim, Premier Ministre, organes de gestion des élections, etc. – à tout faire, y compris se donner suffisamment de temps si c'est nécessaire, pour réduire autant que possible les raisons de contestation des résultats des élections, parce que, en citant une fois encore le rapport du SG/NU sur la situation au Mali, "les maliens accepteront les résultats des élections [seulement] s'ils estiment qu'ils reflètent leur volonté collective". L'important travail entrepris par la société civile malienne de veiller à la transparence du processus et la fiabilité des résultats doit être poursuivi pour amener tous les acteurs à comprendre leurs responsabilités.